

Consultation sectorielle sur le Développement
institutionnel et le renforcement des capacités
(29 et 30 juin 2006, Hôtel Salam, Bamako)

Allocution d'ouverture de Mr. Joseph Byll-Cataria,
Représentant Résident du PNUD et Coordonnateur
Résident du Système des Nations Unies, Chef de file des
Partenaires techniques et financiers pour cette
consultation

Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

Monsieur le Ministre de la Fonction Publique, de la Réforme de l'Etat et des Relations avec
les Institutions,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs les Présidents des Institutions de la République,

Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Mesdames et Messieurs les Représentants des organisations internationales et organismes
de coopération,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais en commençant mon propos, au nom des partenaires techniques et financiers,
m'acquitter d'un agréable devoir et remercier le Gouvernement du Mali pour nous avoir
associé à cette importante Consultation sur le développement institutionnel et le
renforcement des capacités.

Je voudrais également, en leur nom, adresser mes chaleureuses félicitations aux Autorités
maliennes pour la qualité des documents de travail produits et pour la diligence mise à
nous les transmettre dans des délais très satisfaisants.

Faisant partie de la série de consultations sectorielles recommandée à la suite de la Table ronde organisée entre le Mali et ses partenaires à Genève en mars 2004, cette consultation est, entre autres, une bonne opportunité pour le Mali et ses partenaires de :

- poursuivre et d'approfondir le dialogue sur les politiques commencé à Genève,
- faire le point de la mise en œuvre du Programme de Développement institutionnel,
- se mettre d'accord sur les moyens et mécanismes opérationnels de coordination et de suivi de sa mise en œuvre,
- d'engager un dialogue sur les documents pour le renforcement des capacités de la Société Civile, acteur important du développement en général et de la mise en œuvre du PDI en particulier.

A cet effet, les partenaires techniques et financiers ont mené quelques réflexions dont je souhaiterais partager avec vous les éléments principaux. Ces éléments tournent autour des documents transmis à savoir : 1) le Programme de Développement Institutionnel (PDI), son Programme opérationnel 2005 – 2007 (PO) et son état d'exécution, 2) le Programme de renforcement des capacités de la Société Civile.

S'agissant du Programme de Développement Institutionnel et son Programme Opérationnel, les Partenaires Techniques et Financiers estiment qu'au plan systémique, l'absence d'une mise en séquence logique des actions, de façon coordonnée et étalée de manière optimum dans le temps, pourrait peser sur la rigueur dans la mise en œuvre du programme. Ils suggèrent donc que la présente consultation soit le cadre pour identifier des orientations précises dans ce domaine.

Au plan du mécanisme de suivi, les PTFs se félicitent de l'évolution enregistrée avec la mise en place du Comité de suivi, présidée par vous-même, Monsieur le Premier Ministre, de la Commission de coordination et très prochainement d'un Panel Gouvernement -PTFS sur la Décentralisation et le Développement institutionnel. Cependant, ils expriment le souhait que ce Panel puisse se réunir régulièrement et que l'organisation de ses travaux fasse l'objet d'une préparation rigoureuse selon des voies à explorer.

Par ailleurs, à propos (1) de la restructuration du Commissariat au Développement Institutionnel (CDI), organe central et moteur du PDI, et (2) du renforcement de ses capacités ainsi que de ses ramifications dans les Ministères et les Régions (Points focaux), les PTFs estiment qu'ils devraient faire l'objet d'une réflexion approfondie afin de mieux appréhender les besoins en renforcement de capacités, au vu de toutes les activités à mener, notamment en terme de suivi- évaluation, de communication, d'animation du réseau des points focaux et d'intégration de la question du Genre dans l'ensemble du processus. De même, les PTFs estiment que le Commissariat au Développement Institutionnel (CDI) devrait être un acteur majeur du Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté (CSLP), le PDI étant un programme transversal touchant tous les programmes sectoriels.

Au plan de l'assistance des PTFs, ceux-ci reconnaissent qu'au vu de la multiplicité des interventions et des assistances, il y a un besoin de coordination des interventions et cela, dans le sens de la Déclaration de Paris sur l'harmonisation et l'alignement des interventions des PTFs. Ce besoin de coordination se pose en termes :

- d'harmonisation des procédures
- d'harmonisation des indicateurs,voire des conditionnalités entourant ces interventions

-d'harmonisation en matière de processus de mise en œuvre des appuis budgétaires dans ce secteur tout en veillant à assurer la disponibilité des ressources sur une base pluriannuelle.

A ce sujet, les PTFs suggèrent de saisir l'opportunité de la consultation sectorielle pour arrêter des orientations pour cette coordination.

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames et Messieurs,

S'agissant du programme de renforcement des capacités de la Société Civile, les PTFs jugent que ce document constitue une contribution appréciable à l'analyse de la place et du rôle de la société civile, aspects insuffisamment reflétés dans le PDI et son PO. Par conséquent, la détermination des capacités requises de la société civile, pour sa participation efficace à la mise en œuvre et au suivi du PDI, paraît pertinente.

En outre, l'idée d'une phase pilote d'apprentissage de gestion collective et partenariale, qui sous-tend le programme, est intéressante. Par contre, l'idée d'un organe autonome fédérateur, envisagée pour la seconde phase, mériterait d'être soumise à une réflexion approfondie. Sa mise en œuvre ne devrait pas se traduire par la création d'une structure additionnelle.

Il va sans dire, qu'il est important qu'une synergie soit recherchée entre cette initiative et celles en place, tels que : le Programme d'Appui et de Renforcement des Initiatives des Acteurs Non Etatiques (ARIANE), de l'Union Européenne ; le Programme de Gouvernance Partagée de l'USAID ; les initiatives dans le cadre du Conseil de concertation et d'appui aux ONGs financées par les Pays Bas et de la SNV.

Cela appelle à une meilleure coordination entre les PTFs qui pourrait à terme se traduire par la mise en place d'une approche programme sous le leadership de la société civile afin de permettre à celle-ci de jouer véritablement et efficacement son rôle de contre-poids.

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames et Messieurs,

Voici brièvement exposées quelques idées et pistes de réflexion que les PTFs souhaitent partager avec vous. J'ose espérer que les discussions d'aujourd'hui et de demain nous permettront d'approfondir et mettre en place les outils pour bâtir des institutions nationales de gestion efficace du développement du Mali, s'appuyant sur une déconcentration et une modernisation de l'Etat effectives et sur des organisations de la Société civile aux capacités opérationnelles renforcées.

Je vous remercie de votre aimable attention et souhaite plein succès à nos travaux.